Jeudi 1er Septembre. (N° 104.) 29e Année. — 1870.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . .	18 fr. » c.	Poste,	24 fr. » c.
Six mois, — . . .	10 »	—	13 »
Trois mois, — . . .	5 25	—	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés, acceptés* ou *continués*, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures	09 minutes	du matin,		Poste.
6 —	45 —		(pour Angers seulement)	Omn.
9 —	02 —		—	Omnibus-Mixte.
1 —	33 —		soir,	Omnibus-Mixte.
4 —	13 —		—	Express.
7 —	22 —		—	Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures	03 minutes	du matin,		Mixte.
8 —	20 —		—	Omnibus-Mixte.
9 —	50 —		—	Express.
12 —	38 —		—	Omnibus-Mixte.
4 —	44 —		soir,	Omnibus.
10 —	30 —		—	Poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.	
Dans les réclames	30	—
Dans les faits divers	50	—
Dans toute autre partie du journal.	75	—

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;

Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. Grasset, Javaud et Milon, libraires.

Chronique Politique.

Nous touchons à de grands évènements, qui vont être décisifs pour la France et pour l'Allemagne. Les détachements prussiens dirigés sur Paris ne sont, depuis plusieurs jours, qu'une manœuvre pour masquer la marche du gros de l'armée du prince royal de Prusse qui, en apprenant la levée du camp de Châlons, et que le maréchal Mac-Mahon se dirigeait sur Metz, a pris la résolution de courir après le maréchal pour l'atteindre avant sa jonction avec Bazaine. Par bonheur, le maréchal Mac-Mahon a, dit-on, plus d'un jour d'avance sur le prince royal, et a fait couper tous les ponts derrière lui. Voici toute la gravité de la situation. Il s'agit de savoir si les maréchaux Mac-Mahon et Bazaine ne seront pas obligés de livrer bataille séparément, s'ils n'ont pas réussi à opérer leur jonction. Si, au contraire, elle existe, la bataille se donnerait entre : d'un côté, les armées réunies de Bazaine et de Mac-Mahon qui, avec les derniers renforts reçus, s'élèvent à près de 300 mille hommes, et de l'autre côté, les trois armées allemandes de nouveau réunies et renforcées, et dont le chiffre n'est pas estimé à moins de 400 mille hommes. C'est donc un des plus terribles et des plus gigantesques duels qui va se livrer entre le peuple français et le peuple allemand. L'histoire moderne n'aura rien vu de pareil. Plaise à Dieu que l'héroïsme de nos soldats fasse triompher la cause de la véritable civilisation et de la liberté de l'Europe.

Si, par malheur, nous étions vaincus, les armées de Mac-Mahon et de Bazaine se replieront sous Paris où ils trouveront une autre armée de cent mille hommes, sans compter la garde mobile et la garde nationale. Le général Trochu, l'armée, la garde nationale et une partie de la population de Paris, sont décidés à la défense la plus désespérée. Il faut que toute la France le sache bien, afin qu'elle se hâte de prendre les dispositions nécessaires pour sauver son indépendance nationale en accourant à la délivrance de Paris.

Le mouvement principal organisé pour la marche des armées prussiennes sur Paris, suit une ligne allant de Châlons à Troyes et formant la base d'un triangle dont le sommet est à Charenton, les côtés étant la Seine et la Marne, ainsi que les lignes ferrées de Châlons, Epernay, Château-Thierry, Meaux, Paris, au Nord; Troyes, Nogent, Fontainebleau et Melun, au Sud. Il est évident que ce mouvement combiné des armées allemandes peut être modifié si Mac-Mahon et Bazaine remportent la victoire dans la bataille attendue pour le 31 août.

Le général Trochu a aujourd'hui dans Paris cent mille hommes de troupes régulières, avec l'infanterie de marine et les gendarmes des départements, corps d'élite très-solide et très-déterminé. Ces cent mille hommes, avec une partie de la garde mobile, serviront pour défendre les forts et exécuter des sorties. La garde nationale maintiendra l'ordre dans l'intérieur et occupera les remparts. Si des tentatives de désordre ou de trahison venaient à se produire, la garde nationale est décidée à sévir rigoureusement.

Il serait arrêté que l'Impératrice, après bien des résistances, va quitter Paris accompagnée de plusieurs ministres, pour se retirer de l'autre côté de la Loire. Ceci nous reporte aux évènements de 1814, quand Marie-Louise se retira à Blois; elle ne revit jamais Paris.

Depuis lundi soir, tout Paris est dans l'attente fiévreuse d'une bataille.

Toutes les correspondances qui arrivent des pays traversés par les troupes nous en apportent les échos.

Les indications venues du Luxembourg et de la Belgique sont conformes à ces bruits.

Qu'y a-t-il de vrai dans cet ensemble d'informations concluant à des rencontres de l'armée française avec l'ennemi, tantôt au centre de la chaîne des Argonnes, tantôt au delà de la Meuse, dans les environs de Montmédy?

Nous écrivons ceci, aucun renseignement officiel.

Mais nous savons que les bruits de bataille et de victoire circulent jusque dans les régions gouvernementales.

Peut-être ces batailles se réduisent-elles à des combats d'avant-garde, ou à des rencontres de corps détachés. Dans tous les cas, on assure que le maréchal de Mac-Mahon avait pris des positions excellentes, et qu'il avait pu combiner tous ses mouvements avec le maréchal Bazaine.

L'EXPULSION DES ALLEMANDS.

La France est le pays hospitalier par excellence; mais à force de se donner à tous, elle s'affaiblit chez elle. Bien avant que l'Allemagne, tout entière se précipitât sur nous, comme au temps des invasions des barbares, elle avait pénétré dans nos murs par une autre invasion qui préparait celle que nous voyons. Même après les premières et insuffisantes mesures de précaution prises contre eux, les Allemands se comptent encore à Paris par milliers; il était impossible, lorsque la ville peut d'un moment à l'autre être assaillie par les ennemis, d'y tolérer la présence de leurs compatriotes, qui, au lieu de contribuer à la défense, la géneraient, et qui seraient tout au moins des bouches inutiles et des oreilles indiscrètes.

Le général Trochu vient de leur ordonner de quitter Paris sous trois jours, c'était indispensable; mais on leur permet de sejourner dans les départements au-delà de la Loire. Est-ce prudent? Ces espions prussiens, que sera-ce quand les étrangers renvoyés de Paris refluueront sur les provinces vierges encore d'espionnage? Même dans leur intérêt, une mesure complète, qui leur interdirait le territoire national pendant toute la durée de la guerre, vaudrait mieux que ce moyen terme; mais c'est surtout dans l'intérêt de la sécurité publique qu'elle serait préférable. Cet intérêt passe avant tout. La France se doit à elle-même, et lorsqu'elle soutient une lutte immense contre cinq cent mille étrangers, elle ne peut pas leur laisser des auxiliaires à l'intérieur.

Pas de bouches inutiles, pas d'oreilles dangereuses.

M. Marion a soumis lundi à la Chambre la proposition suivante :

« Art. 1er. Il sera formé dans chaque départ-

FEUILLETON. 1

LES VINGT MILLE FRANCS DE SIMON BERNARD,

Par Francis Tesson.

I.

C'est au *Grand Dauphin*, une auberge rustique, solée, campée comme une sentinelle perdue en pleins champs, sur le bord de la grande route de Paris à Bayonne, à quelques lieues de Chartres, que se sont passés, il y a une trentaine d'années, les événements dont nous allons nous faire l'historien.

Le jour se levait.

Le père Jean, le maître de l'auberge du *Grand Dauphin*, venait d'imiter le soleil, et, debout sur le seuil de sa porte, il humait l'air matinal.

Juin touchait à sa fin.

L'air était d'une transparence et d'une pureté rares.

On entendait l'alouette chanter dans les sillons d'où s'élevaient des senteurs balsamiques.

La brise glissait avec un roucoulement joyeux sur les épis mûrissants, les courbait au passage, et donnait à l'immense plaine de la Beauce l'aspect d'un océan de flots d'or se heurtant dans un flux et reflux cadencé.

Mais ce spectacle, qui eût ravi d'aise un Parisien ou un artiste, laissait le père Jean indifférent.

Etait-ce satiété ou préoccupation profonde? Je ne sais : les deux peut-être.

De temps à autre il plongeait un regard anxieux au plus profond de la courbe que décrivait la route, et, le front plissé, la bouche crispée, il marmottait entre ses dents.

— Holà! holà! mon bon Dieu, pourvu que Simon Bernard ait dit oui!

L'aubergiste répétait pour la dixième fois son monologue, lorsqu'un tourbillon de poussière, qui s'élevait au loin, attira son attention.

— Qui vient là? exclama-t-il.

Il mit ses deux mains au-dessus de ses yeux en manière d'abat-jour, et regarda plus attentivement.

Tout-à-coup il fit un brusque saut en arrière :

— Miséricorde! grommela-t-il, on dirait le cabriolet de Gilpin, l'huissier.

Le père Jean avait une excellente vue; c'était bien un cabriolet en effet qu'on entrevoyait sur la route poudreuse, un cabriolet que traînait à toutes jambes un magnifique percheron.

Le cheval semblait avoir des ailes, tant il dévorait rapidement l'espace; mais à mesure que le véhicule approchait, le visage de l'aubergiste se rembrunissait davantage.

— Holà! holà! j'ai peur, murmurait-il. M. Gilpin, par ici; c'est mauvais signe pour toi, pauvre Jean! Simon Bernard n'a pas dit oui; holà! holà! c'est bien fini : Adieu! l'auberge!

Comme le père Jean achevait ces derniers mots, le cabriolet fit halte devant l'auberge du *Grand Dauphin*, et l'huissier Gilpin sauta à terre.

Il n'était pas seul; un de ses clercs l'accompagnait.

L'huissier Gilpin était un familier du *Grand Dauphin*. Il n'y avait pas de semaine qu'il n'y entrât se restaurer ou se rafraîchir, quand les hasards de ses courses le conduisaient de ce côté.

On le citait, en dehors de ses fonctions, comme un homme jovial, ouvert, franc comme la main et ayant toujours le mot pour rire.

Aussi lui faisait-on fête d'ordinaire à l'auberge et l'accueillait-on comme un de ces hôtes auxquels on réserve toujours la meilleure bouteille de derrière les fagots.

Mais ce matin-là, le père Jean n'était pas en veine, car dès qu'il aperçut l'huissier, il s'éclipsa comme s'il eût vu le diable.

L'huissier, de son côté, au lieu de son bon rire sonore, avait stéréotypé sur sa figure une gravité solennelle et froide de mauvais augure.

C'est que les rôles étaient changés.

M. Gilpin, au lieu de venir en client, venait en officier ministériel chargé d'exercer les sévères fonctions que la loi lui confère.

Le père Jean ayant fui, pour ainsi dire, à son aspect, force fut donc à l'huissier Gilpin d'aller le relancer dans l'intérieur de l'auberge.

Il fit signe à son clerc.

Celui-ci attacha au pieu destiné à cet usage le cheval tout fumant de la course rapide qu'il venait de fournir; puis, s'armant d'une serviette en vieux moroquin jadis noir qui contenait des plumes, une écritoire et une collection de papiers frappés au sceau de l'Etat, il se mit en devoir de suivre maître Gilpin son patron.

Les huissiers ont-ils droit à ce qualificatif de *maître*, au monopole duquel prétendent les notaires et les avoués? Je ne sais. Il serait oiseux d'ailleurs de discuter ici sur ce point de jurisprudence.

Je me borne à constater que notre huissier, qu'il eût tort ou raison, se faisait appeler *maître Gilpin* long comme le bras par les deux clercs hébergés en son étude.

Donc, maître Gilpin et son scribe pénétrèrent dans

tement un bataillon de gardes nationaux mobiles volontaires pris dans les bataillons de la garde nationale sédentaire et dans les compagnies de pompiers.

» Art. 2. Chaque arrondissement fournira une compagnie au bataillon de son département.

» Art. 3. Chaque compagnie élira ses officiers et sous-officiers parmi les anciens militaires : les officiers et sous-officiers des compagnies choisiront le chef de bataillon.

» Art. 4. Chaque bataillon portera le nom de son département, chaque compagnie le nom de son arrondissement.

» Art. 5. Les bataillons départementaux mobilisés seront mis à la disposition du ministre de la guerre pour être spécialement destinés à marcher au secours de Paris.

» Art. 6. Dès que ces bataillons seront mis en mouvement, les soldats, sous-officiers et officiers recevront la solde de l'armée en campagne. »

L'urgence a été prononcée.

Le *Journal officiel* publie le rapport suivant à l'Impératrice régente :

« Paris, le 29 août 1870.

» Madame,

« Dans la journée de vendredi, soixante-quinze uhlans sont entrés à Epernay et ont envahi la gare du chemin de fer. Repoussés vigoureusement par quelques soldats du génie, ces éclaireurs ont pris la fuite, laissant plusieurs prisonniers entre nos mains. Le soir même, le maire d'Epernay adressait une proclamation à ses administrés et leur recommandait de ne pas s'opposer à la marche de l'ennemi.

» Je propose à Votre Majesté la révocation de ce fonctionnaire, qui a manqué à ses devoirs et qui m'adresse aujourd'hui sa démission, datée du Havre.

» Je suis, Madame, etc.

« *Le ministre de l'intérieur*,

« HENRI CHEVREAU. »

Ce rapport est suivi d'un décret ainsi conçu :

« M. Auban-Moët-Romont, maire de la ville d'Epernay (Marne), est révoqué. »

Nous applaudissons hautement à la décision de l'honorable ministre de l'intérieur.

Nous recevons d'une source sûre des informations intéressantes sur la situation et les ressources de l'ennemi. Un diplomate allemand a dit, dans une conversation particulière qui nous est fidèlement rapportée, que le roi Guillaume ne croit pas pouvoir continuer la campagne si on ne lui envoie immédiatement 200,000 hommes de troupes fraîches. Il vient d'en recevoir environ 60,000, appartenant pour la plupart à la landwehr, qui ont passé la semaine dernière par Mayence. Dès le 16 août, Kœnisgberg avait été obligée de diriger vers le Rhin la réserve de la landwehr.

On estime à 400,000 hommes tout ce que l'Allemagne du Nord et du Sud, en s'imposant les derniers sacrifices, pourrait bien encore rassembler. Mais les demandes de renforts, sans cesse renouvelées, commencent à inquiéter et à attrister les populations allemandes qui avaient pris au mot les bulletins victorieux du roi de Prusse, et croyaient, après Wœrth et Forbach, la guerre finie.

Les grands ports commercants de Dantzick et de Stettin sont remplis de marins désœuvrés. Les immenses magasins de blé qui occupent ordinairement des milliers d'ouvriers sont déserts et vides, Le blé a été expédié vers le Rhin pour approvisionner l'armée. Les populations sont très-abattues. Le gouvernement prussien emploie un certain nombre de bras à augmenter les fortifications du littoral, notamment celles de Kiel et de Duppel. Si le blocus continue à être aussi rigoureux, il régnera dans toute cette partie de la Prusse une épouvantable disette.

On télégraphie d'Athènes, le 29 août :

« Deux corvettes françaises sont arrivées à Syra avec deux bâtiments prussiens chargés de charbon qu'elles ont capturés. Le gouvernement les a invitées à quitter les eaux grecques. »

Une dépêche de Bruxelles nous apprend que Bismark, rappelé par de sérieuses difficultés, a quitté le quartier-général pour retourner à Spandau.

---

29 août 1870. — Le sous-préfet de Schlestadt annonce qu'un feu très vif est ouvert depuis deux jours contre Strasbourg.

Un corps considérable de cavalerie de l'armée du prince royal occupe la vallée de la Suippes et du Py, depuis Somme-Py jusqu'à Bethinville.

Je viens de voir partir de la gare de Reims un bataillon de francs-tireurs qui va surprendre un fort parti de uhlans, signalé par dépêche, entre Neufchâtel et Bazencourt à environ vingt kilomètres d'ici.

Il est certain que l'on se bat depuis plusieurs jours entre Sédan, Vouziers et Montmédy.

Le général d'Exéa, avec quatre compagnies d'infanterie, a poussé aujourd'hui une reconnaissance jusqu'à Epernay. Il n'y a pas rencontré de Prussiens ; mais il a ramené quelques traînards faits prisonniers dans une auberge de Mareuil-sur-Ay, où ils buvaient tranquillement.

Une autre reconnaissance, partie de Reims sur Mourmelon, a débusqué de la ferme impériale, à Cuperly, un escadron de dragons du roi, leur a tué une douzaine d'hommes et a ramené trois prisonniers. L'un d'eux, très-grièvement blessé, est un capitaine, nommé Henri Van den Marcoll, fils d'un président du tribunal de Neurod (Silésie).

Il y a eu hier un combat près du Chêne-Populeux, dans l'Argonne. On n'en connaît ni les détails ni le résultat.

Je vous donne sous toutes réserve la nouvelle l'une bataille livrée hier à Torteron par l'armée de Mac-Mahon à 80,000 hommes de l'armée du prince royal. Ceux-ci, qui ne s'attendaient pas à la rencontre, auraient été battus et refoulés dans la forêt de l'Argonne, après avoir subi de grandes pertes.

Plusieurs personnes de Reims prétendent avoir entendu le canon toute la journée dans la direction des Ardennes.

On arme pour demain 8,000 hommes de la garde nationale de Reims.

La ville est gardée.

Nous empruntons à l'*Echo du Parlement* les dépêches suivantes, qui sont de source prussienne et auxquelles, par conséquent, nous ne devons ajouter que peu de créance :

« Berlin, 28 août. — Deux armées allemandes, fortes ensemble de 220,000 hommes, marchent sur Paris.

» Une partie de l'armée de Metz les suivra, aussitôt qu'elle aura été remplacée par l'armée de réserve du Rhin, commandée par le grand-duc de Mecklembourg.

« Berlin, 28 août. — Aujourd'hui a eu lieu l'entrée triomphale des trophées pris à l'armée française, consistant en 4 mitrailleuses, 23 canons et 1 aigle.

» La reine a paru au balcon du palais et a été vivement acclamée. Les trophées ont été conduits au Lustgarten, au bruit des acclamations de la foule. »

On lit dans l'*Echo du Parlement* (Belgique) :

« Les dernières nouvelles arrivées de la frontière du Luxembourg sont graves. On croit qu'une bataille est imminente tout près de nos frontières, du côté de Sedan et de Stenay.

» Notre armée d'observation se concentre de plus en plus vers l'extrême limite du territoire du Luxembourg. »

L'*Echo du Luxembourg* reçoit les informations suivantes :

Halanzy, samedi 11 heures.

Le bruit se répand que Longwy va être bloqué. Les Prussiens arrivent par Villers-la-Chèvre et Rehon. L'infanterie prussienne (probablement les fourrageurs) enlève tous les bestiaux qu'elle rencontre. Aussi tous les paysans arrivent en foule à Halanzy et dans les villages de la frontière pour mettre leurs bestiaux en sûreté. On dit que cette fois c'est sérieux.

Déjà, le matin, les personnes qui vont au marché n'ont pu sortir de Longwy par la poterne de la porte de Bourgogne ; elles ont dû faire le tour par Longwy-Bas.

Tous les magnifiques jardins de Longwy sont rasés.

Un exprès, qui nous est arrivé hier soir, samedi, nous apprend que des détachements prussiens sont devant Longwy ; la ville a été sommée, à une heure, de se rendre. Le commandant refuse.

Plus de la moitié de la population a fui.

Le train de voyageurs de 5 h. 50 soir est encore parti ; mais la Compagnie du chemin de fer du Luxembourg a donné ordre de ne plus laisser partir de train de marchandises.

C'est un détachement de 200 cavaliers prussiens environ qui s'est présenté hier devant Longwy.

Deux officiers se sont dirigés vers la ville en parlementaires : introduits dans la place, les yeux bandés, ils ont été reçus par le commandant qui a répondu par un refus catégorique à leur sommation de se rendre.

Les soldats prussiens portaient le talpack et une veste rouge à brandebourgs blancs.

Ce matin, dimanche, aucune autre démonstration n'avait été faite contre la ville.

On télégraphie de Virton (Luxembourg), 29 août, à l'*Etoile* :

Des Prussiens, au nombre de 400 environ ont été vus hier soir à Longuyon, à dix kilomètres de la frontière belge. Les troupes belges ont reçu l'ordre de se porter vers la frontière. Les villages avoisinant celle-ci ont été informés qu'ils recevront des troupes à loger.

On se bat à Stenay.

Bruxelles, 29 août, soir. — « L'armée d'observation belge se concentre de plus en plus vers l'extrême-frontière du territoire, du côté du Luxembourg.

» La plus grande partie de la garnison de Bruxelles part pour l'armée d'observation. L'avant-garde est partie aujourd'hui. »

Une division d'une quinzaine de mille hommes occupe le Luxembourg.

Le quartier-général est transféré de Poix à Neufchâteau.

Quant au quartier-général installé à Namur, sous le commandement du lieutenant-général Chazal, il a quitté cette ville samedi soir pour s'établir dans notre province au château de Mirwart.

Des appartements ont été préparés à Namur, à l'hôtel du Gouvernement provincial, pour recevoir le comte de Flandre, qui est attendu dans cette ville avec la division qu'il commande.

Un corps de 30 à 40,000 hommes s'étendra, à partir de demain, de Dinant à Arlon.

Les carabiniers cantonnés à Habay-la-Neuve quittent aujourd'hui ce poste pour s'avancer vers Etalle.

Ils sont remplacés par le 4e régiment d'infanterie, sous le commandement du colonel Fontaine.

---

la salle commune de l'auberge, à la recherche du père Jean.

Ce dernier tremblait de tous ses membres.

Au bruit des pas, il se laissa choir sur un tabouret et murmura d'une voix étranglée :

— Qu'y a-t-il pour votre service, mon bon monsieur Gilpin ?

Ce n'était plus là le ton obséquieux qu'emploie le marchand vis-à-vis de sa clientèle. On eût dit plutôt la voix de l'accusé demandant grâce à son juge.

L'huissier poussa d'abord plusieurs hum ! hum ! embarrassés.

— Je viens pour le billet de Simon Bernard, articula-t-il enfin.

Les paroles de l'officier ministériel tombaient lentement, tristement, une à une, et comme à regret.

Le père Jean hocha tristement la tête.

L'huissier attendit.

Il régna alors dans la salle d'auberge, dont les volets à moitié clos interceptaient le jour, un silence qui semblait peser également sur les trois acteurs de cette scène.

L'huissier reprit le premier la parole :

— Etes-vous en mesure de payer ? demanda-t-il en s'efforçant de dissimuler sa rudesse habituelle.

— Hélas ! non, mon bon monsieur Gilpin, soupira l'aubergiste.

— Versez du moins un à-compte, rien qu'un à-compte, sur les cinq cents francs échus, et je ferai prendre patience à mon client qui, je dois vous l'avouer, est très-monté contre vous.

— Je le voudrais, gémit l'aubergiste, mais sur mon âme, sur l'âme de ma pauvre défunte, il ne me reste pas un rouge liard à la maison.

— En cherchant bien, peut-être vous serait-il possible de réunir... mon Dieu... ne fût-ce qu'une centaine de francs. Allons, père Jean, voyons, réfléchissez. Faites quelque chose et je prends sur moi de différer les poursuites, quoique j'aie reçu à votre égard les ordres les plus rigoureux.

Le père Jean baissa de nouveau la tête.

— Que voulez-vous que je vous dise, monsieur Gilpin ? balbutia-t-il, je suis, pour l'heure, absolument sans ressource. Voilà la vérité. Je n'ai plus rien, je suis ruiné. Ce n'est pas ma faute, allez ; je suis un honnête homme ; mais depuis quelque temps tout se réunit contre moi : le feu, la grêle, la mort, le ciel et les hommes. Vous le savez bien, vous qui nous connaissez, s'il y a de ma faute. C'est ma femme d'abord qui meurt, ma pauvre Catherine, après dix-huit mois de maladie. Ça m'a coûté les yeux de la tête, monsieur Gilpin, car, Dieu merci, je ne lui ai rien épargné, à la pauvre chère défunte, ni médicaments, ni médecins. Toutes nos économies y ont passé, toutes ! Elles n'étaient pas grosses, les économies, quoiqu'on ait travaillé dur et ferme toute sa vie. N'importe ! Catherine est morte sans se douter que la gêne entrait derrière elle au logis.

L'aubergiste s'arrêta pour essuyer une larme qui s'obstinait à briller sous sa paupière.

— L'année d'avant, reprit-il, mes blés avaient grêlé : récolte nulle. L'hiver suivant, la récolte ayant belle apparence, je me disais : Allons, pauvre Jean, la chance te revient, la morte a prié pour toi là-haut. Ah ! bien oui ! Et l'incendie, monsieur Gilpin, je comptais sans l'incendie ! Je fais une moisson superbe, mais crac ! le feu prend dans mes meules de grain ; tout brûle en une nuit, et je n'étais pas assuré. Ah ! malheur ! relevez-vous donc après de pareils coups ! Et puis, pour comble, voilà le chemin de fer, le maudit chemin de fer, qui passe à deux pas d'ici et qui m'enlève ma clientèle. Plus un sou de recette ; c'est une pitié, monsieur ! L'auberge du *Grand Dauphin*, qui ne désemplissait pas autrefois, est maintenant aussi vide que la campagne en plein mois de décembre. Et maintenant faites votre devoir, remplissez votre office, saisissez tout, vendez-tout. Je n'y puis rien.

(*La suite au prochain numéro.*)

Correspondance particulière de *l'Echo saumurois*.

Paris, ce 30 août 1870.

Monsieur le Directeur,

Je quitte à l'instant notre cher et chaud compatriote Quesnay de Beaurepaire, dont le départ est tellement prochain, que je désespère de lui serrer la main une autre fois ; c'est vous dire que la lutte continue sur la Moselle et dans les Ardennes. Au moment où je venais de le présenter à l'un de mes honorables amis, M. Léon Plée, du *Siècle*, celui-ci le présentait, à son tour, à M. Pessard, du *Gaulois*, qui, arrivant du ministère de la guerre, nous apprit à notre grande joie à tous que Bazaine venait d'anéantir trois divisions prussiennes. Vous pouvez le tenir pour *certain*, pour les détails même qu'il ne nous est point permis de révéler.

On attendait, d'autre part ces jours-ci, un engagement général, et les nouvelles de ce

matin le faisaient pressentir plus encore ; ce qui donne à Paris une physionomie ardente et fiévreuse ! Je crains bien que l'attente générale ne soit trompée, du moins pendant quelques jours encore. Mais souvenez-vous de ma lettre de dimanche, et que la confiance dans le succès de nos armes ne nous abandonne point, alors même que vous reverriez la marche des Prussiens vers la capitale. Ils viendront, sans aucun doute, mais, comme le disait Frédéric II : « Je connais vingt portes pour entrer en France, mais pas une pour en sortir. » Ses descendants en auront bientôt acquis la triste conviction.

De Paris, je ne vous dirai rien que vous ne sachiez, ses appels incessants aux armes qu'une incurie coupable ne lui délivre point encore ; ses approvisionnements sans fin, et les arrivages continuels dans ses murs de toute sa banlieue à dix lieues à la ronde, à ce point, que des petites villes sont restées sans habitant *aucun* ; mais aussi l'arrivée perpétuelle de défenseurs civils et militaires, qui fait des rues de la capitale un pandœmonium curieux et terrible, et de son enceinte de forts une ligne de citadelles pour ainsi dire vivantes, qui ne présagent rien de bon pour l'ennemi. 2 à 300,000 hommes défendent Paris, et les irréguliers ne seront pas les moins effrayants, eux qui parlent de marcher sus aux Prussiens fût-ce avec des lames de couteaux bien aiguisées, au bout de bâtons, si les fusils manquent. Et l'on sait si les ouvriers et enfants de Paris savent *bouder à l'ouvrage !*

Cependant, la haute administration paraît comprendre enfin que la France entend se sauver elle-même, à défaut même d'armées régulières, et les plus timorés osent élever le ton et faire plus d'accueil au patriotisme.

Revenons à notre ami Quesnay de Beaurepaire : quinze jours de serre-chaude à Paris l'ont transfiguré, par les déboires administratifs dont il a été abreuvé, et aussi par ce qu'il lui a été donné de voir et d'entendre ; et vous savez s'il se connaît en patriotisme. Quoi qu'il en soit, Saumur doit être fière de son enfant ; et, si Dieu veut lui prêter vie, M. Quesnay sera une nouvelle glorification du pays.

Il a appris d'ailleurs avec une joie immense, l'élan de l'Anjou ; et m'a prié d'envoyer ses encouragements à tous nos chers compatriotes. Je le fais avec bonheur.

Rien encore de nouveau à l'heure où j'écris, sinon que l'on dit les équipages de Sa Majesté rentrés à St-Cloud. Le prince Jérôme est toujours à Florence, et Pierre d'Auteuil à Bastia.

P.-S. — Les maires des environs de Paris viennent de recevoir du roi de Prusse, une circulaire les invitant à préparer rations, logement et solde indemnitaire pour ses troupes.

Dérision insigne ! Toujours la *Peau de l'Ours*, que l'on ne tuera certes point.

Paul PROUTEAU.

Le journal le *Figaro* publie en gros caractères la nouvelle à sensation qui suit :

« Ceci est une de ces nouvelles qu'on ne saurait, sans forfaire aux devoirs du patriotisme, laisser sous le boisseau. La publicité peut seule conjurer d'irréparables malheurs.

» Nous avons la certitude que, lundi, les ministres de la guerre et de la marine ont reçu simultanément communication d'une dépêche venant des Etats-Unis d'Amérique et télégraphiée par un de ses commettants à l'une des plus importantes maisons de banque et de commerce de Paris.

» Si alarmante qu'elle puisse paraître, nous considérons comme un devoir d'en donner la teneur à peu près exacte.

» La voici :

» VINGT NAVIRES DE FORT TONNAGE ET FORMIDABLEMENT ARMÉS, SONT PARTIS DES DIFFÉRENTS PORTS DE NOS COTES, EMPORTANT UNE QUANTITÉ CONSIDÉRABLE DE FLIBUSTIERS, **TOUS ALLEMANDS**, QUI SE PROPOSENT DE DÉBARQUER DANS LES PORTS OUVERTS DE FRANCE ET DE LES METTRE AU PILLAGE.

« JE SUIS SUR DE CE QUE J'AVANCE. X. »

Nous avons pris nos renseignements au ministère de la marine, et il résulte de nos informations qu'il n'y a absolument rien d'exact dans cette nouvelle à sensation.

Pour les articles non signés : P. GOURT.

Nouvelles Diverses.

Le conseil de guerre a prononcé son jugement à l'égard des nommés Eudes, Brideau, Larégieu et Mordacq, gravement compromis dans l'affaire de la Villette. Les deux premiers ont été condamnés à mort, le troisième à dix ans de travaux forcés et le quatrième à cinq ans de détention. Eudes était à la tête de la bande qui envahit la caserne des pompiers en criant : *Vive la République.* C'est lui qui tient le lieutenant Cottrez en le menaçant de son revolver. On a trouvé chez lui, outre des armes et des drapeaux, la carte d'un nommé Hetmann, laquais du duc de Mecklembourg-Schwerin. Eudes a reconnu lui-même ces faits, mais en protestant contre tout soupçon de connivence avec l'étranger et en affirmant qu'il ignorait l'existence de la carte en question.

— Un singulier bruit courait le 29 dans la salle des Pas-Perdus, au Corps-Législatif.

Dimanche matin, les agents de M. Piétri, en tournée par ordre, auraient découvert, dans une maison d'assez belle apparence à la Villette, cinq ou six énormes caisses renfermant *cent cinquante* costumes de uhlans !

On ajoutait même que ce n'était là qu'un commencement.

Heureusement que l'arrêté du général Trochu va mettre fin à tous ces indignes subterfuges.

— Dans les dernières arrestations nocturnes, la police a fouillé jusqu'aux bateaux du canal.

Cette chasse aux vagabonds, faite par la brigade de sûreté, aidée de chiens bien dressés, n'a pas été vaine : d'une seule battue, on a ramené dix-sept individus fort dangereux.

— Le service de l'artillerie, les achats de vivres et d'approvisionnement sont vivement accélérés.

La fabrication des cartouches est établie sur une échelle énorme.

Sept ateliers, y compris la Manufacture des tabacs, occupent 6,800 personnes et fabriquent entre sept et huit cent mille cartouches par jour.

— Dans le cas où Paris serait assiégé, plusieurs ambassadeurs s'éloigneraient, dit-on, de la capitale, sous le prétexte plausible de ne pas interrompre les communications avec leur gouvernement.

— Toutes les routes qui mènent à Paris sont encombrées de véhicules chargés les uns de grains et d'approvisionnements, les autres de mobiliers entiers.

Les voies des chemins de fer sont encombrées par les approvisionnements. On bat partout les blés et on se résigne à brûler ce que l'on n'aurait pas le temps de rentrer.

Aux portes de Paris et dans les rues il y a encombrement de voitures de déménagement. A la porte Maillot, un grand nombre de voitures ont dû passer la nuit, faute de pouvoir avancer.

On estime à 20,000 le nombre des voitures et charrettes portant les mobiliers des gens de la campagne qui sont entrées mardi dans Paris par les barrières des Ternes, Batignolles, La Chapelle et La Villette.

— Depuis dimanche, le bois de Boulogne, où sont parqués les bestiaux destinés à l'approvisionnement de Paris, est interdit à la circulation, jusqu'à nouvel ordre.

— *Paris-Journal* rapporte que la marquise de Beaumont, dont la belle-fille, née Mlle de Castries, et par conséquent alliée par le sang à la maréchale duchesse de Magenta, — parenté qui pourrait expliquer la rapide transmission de certaines nouvelles, — a été rendre visite, tout exprès, à Mme Bourbaki, et en se jetant dans les bras de son amie, elle lui avait annoncé, les larmes aux yeux, — des larmes d'une joie patriotique, — que la jonction du corps d'armée Bazaine et du corps d'armée Mac-Mahon est désormais un fait accompli.

— Le colonel Galiffet, du 3e chasseurs d'Afrique, placé sous le commandement du général Margueritte, vient d'accomplir un fait d'armes que l'armée inscrira dans ses fastes.

Le *Gaulois* rapporte qu'étant parti en reconnaissance à la tête de ses chasseurs, il rencontra 150 uhlans environ. Il fondit sur eux, les enveloppa, plaça un cavalier, pistolet au poing, à côté de chaque uhlan posté de force dans les rangs français, continua sa route, et ne revint au camp avec ses prisonniers qu'après avoir terminé sa reconnaissance.

On ajoute que le colonel Galiffet a été immédiatement nommé général.

— Le *Salut public*, de Lyon, a reçu une lettre d'un officier supérieur de l'armée de Mac-Mahon.

Cette lettre est à la date du 27 et revêtue du timbre d'Attigny (Ardennes).

Elle porte en substance que les communications entre les armées de Mac-Mahon et de Bazaine sont parfaitement libres à cette date.

« Demain probablement (28) aura lieu une grande bataille, et tout le monde a bon espoir... La conviction de tous est que le mois de septembre ne finira pas avant que nous ayons la paix, et une paix glorieuse. »

— Une dépêche de Bouillon en date de lundi, 8 heures du matin, annonce que le Prince impérial était arrivé la veille, à midi, à Sedan.

L'Empereur était attendu dans cette ville. Les uhlans étaient lundi à Mouzon à trois lieues de Sedan.

— Des personnes arrivant de Mézières affirmaient de la façon la plus formelle qu'une bataille aurait été livrée le 29 à Attigny, et que sur le parcours du chemin de fer, dans le périmètre de Reims, on aurait rencontré une foule de fuyards prussiens.

Cette nouvelle n'est pas confirmée.

— Les troupes allemandes cantonnées sur les deux rives du Rhin — de Kehl à Rastadt et le long du Palatinat — sont fortement éprouvées par l'épidémie dyssentérique.

Le *Medical-Times* croit même, d'après le dire d'un correspondant, que cette épidémie est compliquée de symptômes cholériques de la nature la plus grave.

— Divers journaux racontent que dans la nuit de dimanche à lundi dernier des éclaireurs prussiens auraient attaqué un train de chemin de fer, près de Montereau, et auraient tué et blessé plusieurs personnes.

Un des collaborateurs du *Moniteur*, qui était de passage à Montereau lundi 29 août, vers huit heures du matin, a entendu plusieurs témoins donner à cette attaque le démenti le plus formel. Des voyageurs, arrivant de Troyes et de Chaumont, ont, de leur côté, confirmé ce démenti.

— Une des dernières nuits sont arrivés à Calais, venant de Boulogne, où ils étaient débarqués, quarante-cinq francs-tireurs, tous Français, venant d'Angleterre ; parmi eux se trouvait un individu qu'ils soupçonnaient d'être Prussien depuis leur départ de Londres. Aussi a-t-il été arrêté et dirigé sur Lille, où il passera devant un conseil de guerre. Les francs-tireurs se rendent également à Lille, afin d'y être armés et de se joindre à ceux du Nord.

On continue à armer les fortifications de Calais.

— Le *Nouvelliste de Rouen* sait de source certaine que toutes les mesures sont prises pour faire sauter sur la ligne du chemin de l'Ouest, dès que cette mesure sera rendue nécessaire, les ponts depuis Paris jusqu'à Oissel.

— Le parquet de Laon a opéré une descente chez un négociant en grains d'une ville voisine, à la suite de laquelle a eu lieu son arrestation. Il serait accusé de livraison de grains à l'armée ennemie ; aussi les cris et les vociférations de la foule l'ont suivi jusqu'au dépôt de sûreté, et la présence des agents l'a seule empêchée de lui faire un mauvais parti. Il a été transféré à Laon.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'élan patriotique se manifeste de tous côtés : déjà nous avons cité trois jeunes employés de l'administration des Contributions Indirectes qui ont souscrit un engagement.

Aujourd'hui ce sont les employés du bureau des Postes de Saumur qui viennent de se distinguer. Deux commis : M. Noel, âgé de 43 ans, et M. Terlet, âgé de 33 ans, ont choisi leurs régiments et sont déjà aux bataillons de guerre. M. Bertau, gardien de bureau, âgé de 38 ans, ancien militaire, les a suivis, et M. Jambon, facteur de ville, âgé de 37 ans, est rentré au 91e de ligne avec son ancien grade de sous-officier.

Ces actes de dévouement sont d'autant plus dignes d'éloges, qu'aucun de ces volontaires ne pouvait être contraint d'entrer sous les drapeaux. Leur âge ou leurs fonctions les dispensaient de tout service militaire.

M. Kerné, professeur au collége de Saumur, s'est mis avec beaucoup de grâce à la disposition de M. le directeur des Postes pour alléger le travail des employés restés au bureau. Ce dévouement mérite bien aussi des félicitations.

LA LOI MILITAIRE ET NOS DÉPUTÉS.

Un amendement ainsi conçu avait été présenté par M. Cochery :

« Les hommes mariés ou veufs avec enfants, qui sont compris dans les bataillons de la garde nationale mobile incorporés à l'armée active, en sont distraits et ne font partie que de la garde nationale sédentaire. »

Cet amendement a été rejeté par 146 voix contre 88.

M. le comte Durfort de Civrac a voté pour l'adoption.

MM. Berger, Louvet et Segris ont voté contre.

Un autre amendement présenté par M. de Kératry était conçu en ces termes :

« Tous les officiers de la garde mobile qui n'auront pas servi, feront place à d'anciens militaires choisis par le ministre de la guerre. »

Cet amendement a été également repoussé par 172 voix contre 33.

MM. Berger, Louvet et Segris ont voté contre.

M. le comte Durfort de Civrac n'a pas pris part au vote.

Par décret en date du 28 août, il est fondé 19 nouveaux régiments provisoires d'infanterie de la garde nationale mobile, qui seront commandés par des lieutenants-colonels.

Le douzième régiment, qui prendra le n° 29, sera formé de trois bataillons de Maine-et-Loire. Il sera commandé par M. Paillot (Amédée-Charles), nommé lieutenant-colonel.

CLASSE DE 1870.

Itinéraire du Conseil de révision

pour la formation du contingent de l'armée et de celui de la garde nationale mobile.

CANTONS à EXAMINER.	LIEU où se fera L'EXAMEN.	JOUR ET HEURE DE L'EXAMEN.
Etrangers au départ. de M.-et-L.	Angers, Préf.	Samedi 3 sept., à midi.
Saumur (N.-O.)	Saumur	Jeudi 8, à 7 h. matin
Saumur (N.-E.)	Saumur	Jeudi 8, à 1 heure.
Saumur (Sud)	Saumur	Vendredi 9, à 7 h. mat.
Montreuil-Bellay	Saumur	Vendredi 9, à 1 heure.
Doué	Doué	Samedi 10, à 7 h. mat.
Gennes	Doué	Samedi 10, à 1 heure.
Vihiers	Vihiers	Dimanche 11, 7 h. mat.
Remplaçants et substituants.	Angers, Préf.	Lundi 19, à 7 h. mat.
Formation de la liste départementale.	Angers, Préf.	Lundi 19, à 1 heure.

Sous aucun prétexte, les jeunes gens étrangers au département de Maine-et-Loire, régulièrement autorisés à s'y faire examiner, ne pourront être visités ailleurs qu'au chef-lieu, et ils devront être munis de leurs passeports ou de leurs livrets d'ouvriers, lorsqu'ils se présenteront devant le Conseil de révision.

Les séances du Conseil commenceront très-exactement aux heures indiquées; il importe que les jeunes gens convoqués ou leurs mandataires, en cas d'absence, soient présents dès le commencement de l'opération, faute de quoi ils pourraient être déclarés propres au service militaire, quels qu'eussent d'ailleurs leurs droits à l'exemption.

Hier soir, vers une heure et demie, le feu s'est déclaré, rue de Fenet, au domicile de Mme veuve Refour, marchande revendeuse. Elle faisait la lessive dans un soubassement rempli de marchandises, étoffes de tous genres, literie et quantité d'objets de toutes sortes.

Tout-à-coup, un charbon incandescent sauta du foyer sur un tas de paille, qui s'alluma avant qu'elle eût le temps d'appeler au secours. En un instant tout l'appartement fut envahi par les flammes, et le sauvetage était devenu impossible.

Aux premiers cris d'alarme, la pompe du port St-Michel fut amenée par les pompiers de la section et mise en mouvement, tandis que des hommes de bonne volonté déménageaient l'appartement supérieur faisant rez-de-chaussée sur la rue de Fenet.

Les autorités de notre ville, M. Lecoy, M. Bury, M. le Procureur Impérial, sont venus sur les lieux du sinistre et encourageaient les travailleurs.

Toute la compagnie de pompiers, commandée par ses officiers, est accourue avec les diverses pompes de la ville; les arçonniers et maréchaux de l'Ecole de cavalerie et un grand nombre de gardes mobiles, ont également apporté leur concours. Cet incendie n'a pas projeté de flammes vives; toutes les marchandises cependant ont été perdues. Les travailleurs n'ont pu se retirer qu'à 4 heures du soir.

Mme veuve Refour était assurée.

Hier soir, deux femmes du demi-monde ont crié en présence de mobiles *Vive la Prusse!* Nos jeunes campagnards sans plus de cérémonie les ont saisies et conduites au violon qui a été ouvert par la police.

L'une paraissait s'être consacrée à Bacchus, mais l'autre avait la plénitude de sa raison.

On s'est plaint, et avec raison, que les gardes mobiles avaient passé deux jours à Saumur sans prendre part à aucun exercice; aujourd'hui il n'en est plus ainsi, ils sont réunis et exercés deux fois par jour. Notre Chardonnet a un aspect inaccoutumé.

C'est aujourd'hui que les officiers de la garde nationale et les délégués élus dimanche dernier vont désigner les officiers supérieurs de la légion et le porte-drapeau.

AVIS.

TRANSPORT DES BLESSÉS.

Les personnes qui ont des voitures, omnibus, brecks, charriots ou fourgons, et qui voudraient bien prendre part au transport des blessés, de la gare à destination en ville ou aux environs, sont priées de se faire inscrire au secrétariat de la Mairie. Elles seraient prévenues en temps opportun de l'arrivée des malades.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Nous lisons dans une correspondance particulière de l'*Echo Saumurois* :

Si nous croyons les conversations que nous avons entendues dans les couloirs du Corps-Législatif et au-dehors, des nouvelles excellentes auraient été transmises par les chefs de nos armées au ministre de la guerre.

On précise même le nombre des ennemis mis hors de combat. On ajoute qu'à la suite de cette renconte une partie de l'armée prussienne est débadée et cernée par Mac-Mahon.

Notre métier de reporter nous fait un devoir de constater les bruits sans savoir s'ils sont fondés.

On espère d'ailleurs que le gouvernement donnera aujourd'hui quelques renseignements.

On lit dans le *Figaro* :

« Nous croyons tenir de source certaine que dans la journée de lundi le maréchal Bazaine est tombé à l'improviste sur la cavalerie du prince Frédéric et l'a complètement écrasée. A la suite de ce succès, les deux corps d'armée du maréchal Bazaine et du duc de Magenta auraient pris des positions qui assurent leurs derrières et dans lesquelles il est impossible à l'ennemi de les tourner. »

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

Le numéro de l'*Illustration* du 27 août est tout-à-fait remarquable. Les derniers évènements militaires qui ont si profondément émotionné le pays y sont retracés de la pointe d'un crayon aussi habile que patriotique. Mais citons le sommaire de ce numéro, il parlera mieux que nous. *Gravures* : La guerre : Bataille de Gravelotte, passage de l'armée française aux Geniveux, la veille de la bataille. — Bataille de Gravelotte, entre Mars-la-Tour et la route de Conflans, vue prise de Vionville. — Metz : Arrivée à la porte des Allemands du corps-d'armée traversant la ville pour prendre position au Ban Saint-Martin, après la bataille de Borny. — La défense de Paris : les francs-tireurs; arrivée des pompiers des départements; Fortin élevé dans la plaine de Nanterre, en avant du Mont-Valérien; travaux de défense élevés à la barrière du Trône; travaux de l'avenue de la Grande-Armée; aspect des travaux pendant la nuit. — Le général Trochu. — Le cours forcé : la queue des porteurs de billets à la Banque de France. — Paris : l'exercice du fusil dans les casernes des sapeurs-pompiers. — La guerre : un convoi d'artillerie sur le canal de la Meuse à la Marne. — Aspect de la gare de Châlons au moment du passage d'un convoi de blessés, etc., etc.

— Tout malade trouve, dans la douce *Revalescière du Barry*, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, conjestion, nevrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (450)

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

L'ÉLECTEUR LIBRE

QUOTIDIEN

Directeur politique : ERNEST PICARD, député

PARIS : Un an, 50 fr.; Six mois, 25 fr.; Trois mois, 13 fr. — DÉPARTEMENTS : Un an, 58 fr.; Six mois, 29 fr.; Trois mois, 15 fr.

Envoyer un mandat sur la Poste, à l'Administration du Journal, 15, rue Monsigny.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine.

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT, Près Saumur. (181)

BOULANGERIE A CÉDER

de suite,

S'adresser au bureau du journal. Toutes facilités pour arrangement.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UN APPARTEMENT, composé de deux pièces, avec jardin, situé rue des Capucins, maison Jagot.

S'adresser au Directeur de l'usine à Gaz de Saumur. (339)

USINE A GAZ

DE SAUMUR.

Le Directeur de l'usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public que le traité passé entre l'administration de l'Usine et la compagnie des Mines de Blanzy, pour la vente du coke provenant de la distillation, prennant fin le 31 décembre prochain, il peut traiter dès aujourd'hui pour la vente du coke en gros à partir du 1er janvier 1871.

Le Directeur de l'Usine à Gaz, (338) A. FOUCHET.

Le nommé Charles RAVENAUD, ancien zouave agé de 42 ans, tailleur de pierres, à Parcay, canton de Noyant, se propose comme **remplaçant** dans l'armée active ou dans la garde mobile.

A VENDRE

UNE BONNE

PETITE JUMENT DE VOYAGE

Huit ans,

S'attelant seule et à deux.

S'adresser, hôtel du Grand-Turc.

UN ANCIEN MILITAIRE, âgé de 42 ans, très-valide, **s'offre pour remplaçant.**

S'adresser au bureau du journal.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS DU **CHOCOLAT-MENIER** IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER LES MARQUES DE FABRIQUE avec **le véritable nom**

HERNIES PROLAPSUS

ET MALADIES DE LA VESSIE.

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont, depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries, par la NEPTUNIDE ROUILLÉ (extrait de plantes marines). — Renseignements gratis, en écrivant à M. ROUILLÉ, pharmacien de 1re classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée). (312)

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des Petites Filles

(7e ANNÉE).

La POUPÉE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une Livraison de 24 pages de texte — contenant des petits Contes moraux, — Conseils aux Petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc. — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, Joujoux, Petit Théâtre, Musique, etc.

Paris, **6** fr. — Départements, **7** fr. **50.**

La collection entière des six premières années forme quatre beaux volumes in-8°. (Chaque année coûte le même prix que l'abonnement).

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 15 novembre.

A PARIS, 1, BOULEVARD DES ITALIENS.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	Bourse du 30 août. Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Bourse du 31 août. Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	59 45	» 25	» »	60 35	» 90	» »
4 1/2 pour cent 1852.	89 50	1 50	» »	90 75	1 25	» »
Obligations du Trésor.	425 »	» »	» »	425 »	» »	» »
Ville de Paris 1869.	297 50	1 50	» »	296 25	» »	1 25
Banque de France.	2530 »	» »	20 »	2540 »	» »	10 »
Crédit Foncier (estamp.).	1075 »	20 »	» »	1090 »	15 »	» »
Crédit Foncier colonial	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole	» »	» »	» »	550 »	» »	» »
Crédit industriel.	» »	» »	» »	592 50	» »	» »
Crédit Mobilier (estamp.).	130 »	» »	2 50	135 »	5 »	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	592 50	2 50	» »	595 »	2 50	» »
Orléans (estampillé).	890 »	» »	5 »	900 »	10 »	» »
Nord (actions anciennes).	1040 »	20 »	» »	1045 »	5 »	» »
Est.	490 »	» »	5 »	495 »	5 »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	920 »	5 »	» »	935 »	15 »	» »
Midi.	605 »	2 50	» »	612 50	7 50	» »
Ouest	570 »	5 »	» »	572 50	2 50	» »
Charentes	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Vendée	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Cie Parisienne du Gaz	1400 »	10 »	» »	1425 »	25 »	» »
Canal de Suez	240 »	5 »	» »	250 »	10 »	» »
Transatlantiques.	152 50	» »	» »	» »	» »	» »
Câble transatlantique.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Compagnie immobilière.	65 »	» »	» »	63 »	» »	2 »
Emprunt italien 5 0/0.	48 40	» 30	» »	48 70	» 30	» »
Autrichiens	672 50	5 »	» »	677 50	5 »	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	395 »	13 75	» »	395 »	» »	» »
Victor-Emmanuel	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	298 75	» »	» »	302 50	3 75	» »
Est-Hongrois	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Foncier autrichien.	750 »	» »	» »	740 »	» »	10 »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	315 »	» »	» »	312 50	» »	» »
Orléans	312 50	» »	» »	307 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	300 »	» »	» »	306 25	» »	» »
Ouest	303 »	» »	» »	308 »	» »	» »
Midi.	305 »	» »	» »	306 50	» »	» »
Est.	297 50	» »	» »	298 75	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.